

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE RESSOURCES SUR LES CONDUITES ADDICTIVES

HISTORIQUE

Les élus du « Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne » décident d'avoir une action dans le domaine de la santé. Les conduites addictives représentent l'un des problèmes majeurs de santé publique du territoire. De leur côté, les travailleurs sociaux se préoccupent des problèmes consécutifs à l'abus d'alcool, à la drogue, que rencontre le public dont ils s'occupent. Ce souci commun amène la réflexion vers une synergie des uns et des autres autour de cette problématique.

CONSTRUCTION DU RÉSEAU

La première action décidée est une formation commune proposée à des professionnels de l'action sociale, de la santé, de l'éducation nationale, de l'animation culturelle et sportive, du maintien de la loi (gendarmerie), à des élus, à des membres d'associations...

Cette action financée par le Pays de Ploërmel, le Conseil Général et la DDASS, a concerné 30 personnes durant 9 séances de travail sur les années 2005 et 2006. Elle a permis de constituer un socle commun de connaissances concernant l'approche de ces problématiques et de prendre conscience plus clairement de leur complexité et qu'une intervention seule a peu de chance de faire évoluer une personne en difficulté vis-à-vis de l'alcool, le tabac ou les drogues ;

C'est pourquoi, ces journées de réflexion, de travail en commun, ont abouti à la création d'un réseau de ressources « conduites addictives ».

QU'EST-CE QUE CE RÉSEAU ?

C'est un ensemble d'acteurs de terrain du Pays de Ploërmel, sans lien hiérarchique, préoccupé par des personnes en difficulté avec un produit psycho actif et ayant la volonté d'agir en commun.

Ce réseau n'est pas un réseau de soins mais un réseau de « ressources ». Il s'appuie sur la complémentarité des champs de compétence et des missions des personnes y participant.

Les objectifs du réseau sont :

- D'améliorer localement, pour toute personne et/ou son entourage en difficulté :
 - o Le repérage
 - o L'orientation et le suivi
- D'être ressource pour accompagner des actions de prévention menées sur le pays.

Le réseau s'est défini des principes de travail :

- Respecter la confidentialité pour toutes les situations évoquées d'utilisateur.
- Il n'est pas là pour prétendre tout solutionner mais pour élaborer des propositions collectives nouvelles.

- Il prend en compte les points de vue de chacun, quelle que soit sa place (professionnels, bénévoles, élus...). Les leviers permettant l'évolution de la situation ne sont jamais connus d'avance.

Ce réseau est pluri-institutionnel et pluridisciplinaire :

Il compte des participants émanant de structures très diversifiées :

- Collectivités locales. Communauté de Communes Pays de Ploërmel.
- DGISS (Conseil Général) : service social d'aide sociale à l'enfance, PMI, actions de santé.
- Mission Locale.
- Gendarmerie Nations (FRAD).
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale – CHRS – AMISEP.
- Mutualité Sociale Agricole (service social).
- Caisse d'Allocation Familiale (service social).
- Protection Judiciaire de la Jeunesse (justice).
- Service d'AEMO – Sauvegarde 56.
- Education Nationale.
- Centre de soins en addictologie du Morbihan (CCAA + CSST) Douar Nevez Ploërmel.
- Etablissement public de santé mentale (Centre Médico Psychologique de Malestroit).
- Hôpital de Ploërmel (service addictologie de liaison et service social).
- Médecine libérale.
- Associations d'anciens buveurs.

Ces structures ont des missions bien spécifiques dans lesquelles les problématiques d'addiction interfèrent. L'approche définie de leur travail doit prendre en compte cette composante pour mener à bien leur mission. Exemple :

- Un élu est confronté à la demande d'une mère de famille pour un relogement immédiat. Il se rend compte que le mari par l'abus d'alcool déstabilise et met en danger toute la vie familiale.
- Une conseillère d'éducation constate que des élèves s'absentent régulièrement sur l'heure de midi et reviennent en cours les yeux vitreux.
- La sage femme de PMI se rend compte, lors d'une visite prénatale, que la future maman fume beaucoup.
- Une mesure éducative est ordonnée suite à la situation de danger créé dans la famille lors de consommation abusive d'alcool des parents.
- Une personne est hospitalisée à l'hôpital général pour des problèmes gastriques en lien avec une consommation régulière d'alcool.

Les usagers ne sont alors pas dans une démarche de soins concernant leur addiction et les personnes consultées n'ont pas de mission directe concernant ces problématiques, mais pour assurer au mieux leur fonction, il leur est nécessaire de prendre en compte cette donnée. En arrière plan de ces situations, les problèmes des personnes concernées sont complexes et l'addiction est bien souvent la seule réponse qu'ils ont trouvée à des souffrances psychiques plus profondes mais qui n'émergent pas toujours à la conscience et sont de plus en plus emmêlées du fait de ces consommations.

La diversité des formations des personnes acteurs au sein du réseau peut permettre de regarder la situation sous des facettes, des points de vue très variés.

Au sein du réseau, plusieurs professions travaillent ensemble : médecins (généraliste, scolaire, spécialiste), infirmières (psychiatrique spécialisée en addictologie, infirmière scolaire), psychologue, gendarme, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur, conseillère d'éducation, animateur jeunesse, conseillère technique en insertion, directeur de centre de ressources, animatrice territoriale de santé, élus.

COMMENT FONCTIONNE CE RESEAU DE RESSOURCES ?

Son intitulé signe une des vocations premières de ce réseau. Il peut être un lieu de ressources pour tous les participants et se veut ouvert à d'autres personnes en exprimant le souhait. Le travail mené en commun durant 9 journées a permis aux uns et aux autres de partager ses points de vue, ses missions, ses angles d'attaque, ses problèmes mais aussi ses solutions pour faire évoluer les problématiques d'addiction. Il nous a permis de démystifier par exemple l'effet « miracle » d'une cure de désintoxication mais en même temps de comprendre combien des leviers divers et convergents pouvaient mettre en place des processus nouveaux et constructifs pour une personne, voire sa famille.

La diversité des missions, des professions des personnes impliquées dans le réseau, permet de sortir de l'illusion de toute puissance face aux problématiques d'addiction mais aussi d'utiliser à bon escient toutes les ressources locales souvent insoupçonnées. Ce réseau de ressources est également un lieu d'échanges d'informations permettant d'enrichir les actions de prévention menées par les uns et les autres. Par exemple, la gendarmerie dans le cadre du FRAD (Formation Relais Anti Drogues), intervient dans de très nombreux établissements scolaires où ils soulignent aux jeunes, les dangers auxquels ils s'exposent en consommant des substances toxiques. Leur approche est basée sur la connaissance des substances, des réseaux mais aussi sur le rappel ferme de la loi. Ces actions sont beaucoup plus porteuses lorsqu'elles sont relayées en amont par le personnel de l'éducation nationale (Conseiller Principal d'Education, infirmière scolaire, assistante sociale scolaire) et complétées par des apports davantage centrés autour de la santé et de l'équilibre psychique des jeunes, voire les incompatibilités dans l'orientation professionnelle (il est impossible de se faire embaucher dans une entreprise de travaux publics si on perd son permis de conduire à cause d'abus de produits toxiques).

Les outils du réseau :

- Le réseau propose une réunion par trimestre pour débattre, échanger sur des problèmes, des inquiétudes, des projets portés pour l'un de ses membres ou une personne voulant lui faire appel. Exemple : le centre de formation des apprentis en travaux publics a délégué un de ses enseignants pour exposer leurs inquiétudes concernant les consommations abusives de plusieurs jeunes arrivant le lundi matin dans un tel état qu'il est impossible de les laisser aux commandes de matériels de travaux publics...
- Le réseau a élaboré un « guide territorial conduites addictives » à destination des acteurs du Pays de Ploërmel au contact du public. Ce guide, tiré à 1 000 exemplaires, va être largement diffusé auprès des professionnels de la santé de l'action sociale, de l'éducation nationale, de l'animation culturelle et sportive... ainsi qu'auprès des élus, pour faire connaître toutes les ressources existantes sur le pays, et donner quelques repères concernant les consommations à risques.
- Le réseau a prévu de recenser toutes les actions de prévention menées sur le territoire en donnant des informations concernant les outils utilisés pour mener ces actions. Ceci permettra d'informer de ce fait, tous les membres du réseau et toutes les personnes

pouvant être susceptibles d'en avoir l'utilité. Cette action portée par le CDDES devrait permettre aussi d'évaluer les manques (tranche de population pas touchée...) et d'encourager la dynamique de prévention sur notre secteur.

- Un groupe de travail plus réduit se réunit régulièrement pour suivre les actions impulsées et proposées par le grand groupe. Nous utilisons les compétences internes autour des thèmes de réflexion. La coordination administrative est assurée par l'attachée territoriale du secteur santé au Pays de Ploërmel. La Direction Générale des Interventions Sanitaires et Sociales doit mettre à disposition des heures de professionnel pour assurer la coordination technique.
- Les mesures d'Action Educatrice en Milieu Ouvert n'ont pas pour vocations premières de traiter des problématiques d'addiction. Cependant, dans de nombreuses familles nous trouvons ce processus à l'œuvre. Il fait partie des symptômes auxquels nous sommes souvent confrontés ; bien connaître les structures locales de soins, travailler avec les compétences diverses existant sur notre territoire est un atout pour faciliter la compréhension mutuelle et agir par des leviers parfois détournés sur la prise en compte des symptômes.

Aline BODROS
Psychologue au service de Milieu Ouvert
(antenne de Ploërmel)